



Département de la Haute-Garonne

Mairie de

GOURDAN-POLIGNAN

Nombre de Conseillers :

en exercice 15

présents 14

votants 13

(Le Maire s'étant retiré)

OBJET :

Examen et vote des
comptes administratifs
2020

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-
Préfecture de Saint-
Gaudens et affichage

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le 29 AVR. 2021

ID : 031-213102247-20210428-DEL_2021_02_02-BF

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2021-02-02

L'an deux mille vingt et un, le vingt-huit avril, à 20 heures

Le Conseil municipal de la commune de Gourdan-Polignan dûment convoqué le 22 avril 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. COLLA, Président de séance pour cette délibération.

Présents : M. SAULNERON, M. BRATUCCI, Mme BRESSOLE, M. COLLA, M. DESERT-LACAY, Mme ECHEVARNE, Mme FAVAREL, M. FRATUS, M. GABAS, Mme GALLEGGO, Mme GEVREY, M. LARQUE, M. MARTINEZ, Mme RENAUD

Absents excusés :

Absents non excusés : Mme FOURMENT

Vu les articles L. 2121-14 et L. 2121-21 du code général des collectivités territoriales,

Considérant que M. Serge COLLA a été élu pour présider la séance lors de l'adoption des comptes administratifs,

Considérant que M. Patrick SAULNERON, Maire, s'est retiré et a quitté la salle pour le vote des comptes administratifs,

Considérant la présentation des budgets primitifs et des décisions modificatives de l'exercice considéré,

Considérant la présentation des comptes administratifs suivants :

- Compte administratif principal :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		357 399,63	109 257,43			248 142,20
Opérations de l'exercice	2 118 433,33	2 037 584,56	249 492,01	566 894,92	2 367 925,34	2 604 479,48
Totaux	2 118 433,33	2 394 984,19	358 749,44	566 894,92	2 367 925,34	2 852 621,68
Résultat de clôture		276 550,86		208 145,48		484 696,34
Restes à réaliser			57 820,00		57 820,00	
Totaux cumulés	2 118 433,33	2 394 984,19	416 569,44	566 894,92	2 425 745,34	2 852 621,34
Résultats		276 550,86		150 325,48		426 876,34


• Compte administratif annexe pour le CHAL :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultat reporté		32 150,47	15 264,40			16 886,07
Opérations de l'exercice	672 992,55	816 387,58	27 111,16	60 442,61	700 103,71	876 830,19
Totaux	672 992,55	848 538,05	42 375,56	60 442,61	700 103,71	893 716,26
Résultat de clôture		175 545,50		18 067,05		193 612,55
Restes à réaliser			95 000,00		95 000,00	
Totaux cumulés	672 992,55	848 538,05	137 375,56	60 442,61	795 103,71	893 716,26
Résultats		175 545,50	76 932,95			98 612,55

S'étant fait présenter les comptes administratifs et après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (3 contre) :

- donne acte, au Maire, de la présentation faite des comptes administratifs,
- constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour la comptabilité annexe, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire au différents comptes,
- reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures.


 Le Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.